

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Attribution
d'une
subvention
exception-
nelle à
l'association
Office de
Commerce**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 2 Novembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le deux du mois de Novembre, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 22
▪ représentés : 5
▪ absents : 6

Etaient présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Aurélie MAILLOLS Adjoint, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Monsieur Thierry JACQUES, Monsieur Christophe LACAS, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
25 Octobre 2021

Par procuration : Monsieur Vincent MARTIN (Madame Aurélie MAILLOLS), Monsieur François ROBIN (Monsieur Jean-François BERENGUEL), Adjoint, Madame Catherine COUDERC (Madame Valérie TREMOLIERES), Madame Stéphanie MAURIN (Madame Betty ZAMPIELLO), Monsieur Aurélien VAN de VOORDE (Madame Sonia NUNEZ VAZ), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :
9 novembre 2021

Absents : Monsieur Laurent SUAU, Madame Régine BOURGADE, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Madame Marie PAOLI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Raoul DALLE.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Betty ZAMPIELLO, Conseillère Municipale, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Madame Betty ZAMPIELLO expose :

A l'instar des opérations promotionnelles menées dans le cadre du Black Friday, et à l'approche des fêtes de fin d'année, l'Office de Commerce, la Communauté de Communes Cœur de Lozère et la ville de Mende se sont associés pour constituer une « cagnotte » de 50 000 €.

Cette « cagnotte » a ainsi pour vocation de soutenir le commerce local par le biais de l'octroi de chèques Cad'o cœur sous certaines conditions.

Ainsi, après avoir effectué des achats dans les boutiques mendoises et sur le territoire de la Communauté de Communes, hors super et hypermarchés, il suffit pour le bénéficiaire de se rendre à l'office de commerce afin de profiter des chèques Cad'o Cœur à utiliser sur la même zone pour une période déterminée.

ATTENDU que l'attribution d'une subvention communale à hauteur de 20 000 € permettra à l'association Office de Commerce Cœur de Lozère de soutenir les commerçants, et plus particulièrement dans la perspective des fêtes de fin d'année,

VU le montant global de cet investissement,

Il est proposé :

Compte tenu de la volonté de la ville de Mende de s'inscrire pleinement dans cette démarche partenariale, il est proposé :

- d'**ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle d'équipement à l'association Office de Commerce Cœur de Lozère de 20 000 €.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, avec 24 voix pour et 3 abstentions, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le :
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Mende, le 4 novembre 2021
Le Maire,
Laurent SUAÜ